

**Réunion extraordinaire du conseil des maires de la MRC Avignon
(visioconférence), le mercredi 9 décembre 2020, 8 h**

Étaient présents :

M. Mathieu Lapointe, préfet et maire de Carleton-sur-Mer
M. Bruce Wafer, préfet suppléant et maire d'Escuminac
M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix
Mme Doris Deschênes, maire de St-André-de-Restigouche
M. David Ferguson, maire de Ristigouche Sud-Est
M. Guy Gallant, maire de St-Alexis-de-Matapédia
Mme Nicole Lagacé, maire de Matapédia
M. Christian LeBlanc, maire de Maria
M. Ghislain Michaud, maire de St-François-d'Assise
M. Guy Richard, maire de L'Ascension-de-Patapédia
M. Yvan St-Pierre, maire de Nouvelle

Aussi présente :

Rachèle Leblanc, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim

Était absent :

M. Steven Parent, représentant de Carleton-sur-Mer

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;

2. Budget :

2.1 Report de l'adoption du budget 2021;

3. Ressources humaines :

3.1 Embauche du nouveau directeur général;

4. Adoption de la proposition d'aide financière du ministère de la Culture et des Communications pour l'élaboration de la politique culturelle de la MRC Avignon;

5. Dossier éolien :

5.1 Fonds d'engagement social (FES) Boralex – recommandations du comité d'analyse;

6. Fonds de soutien à l'amélioration des milieux de vie (FSAMV) :

6.1 Appel de projets (automne 2020) – recommandations du comité de suivi;

7. Approbation du calendrier des rencontres du conseil des maires 2021;

8. Période de questions;

9. Levée de l'assemblée.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CM-2020-12-09-209

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer
et résolu unanimement

d'adopter l'ordre du jour.

2. BUDGET

2.1 Report de l'adoption du budget 2021

Résolution n° CM-2020-12-09-210 concernant le report du budget de la MRC Avignon pour l'année 2021

CONSIDÉRANT que l'article 148.0.2 du Code municipal prévoit que le budget de l'exercice financier suivant doit être adopté par le conseil de la municipalité régionale de comté au cours de sa séance de novembre;

CONSIDÉRANT que le ministre peut accorder un délai pour l'adoption du budget à une date ultérieure;

CONSIDÉRANT que les élus jugent opportun de repousser l'adoption du budget pour leur permettre une réflexion stratégique avec le nouveau directeur général qui entrera en fonction en janvier 2021;

CM-2020-12-09-210

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

Que l'adoption du budget de l'exercice financier pour l'année 2021 soit reportée à la réunion régulière du conseil de la municipalité régionale de comté du 10 février 2021.

ORIGINAUX :

**Mme Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration**

3. RESSOURCES HUMAINES

31. Embauche du nouveau directeur général

Résolution n° CM-2020-12-09-211 concernant l'embauche de M. David Bourdages au poste de directeur général et secrétaire-trésorier

CONSIDÉRANT le processus de dotation du poste de directeur général et secrétaire-trésorier;

CONSIDÉRANT que les membres du conseil des maires ont sélectionné la candidature de M. David Bourdages;

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

CM-2020-12-09-211

Que le conseil des maires nomme M. David Bourdages, au poste de directeur général et secrétaire-trésorier, et ce, à compter du 4 janvier 2021;

Que le préfet M. Mathieu Lapointe soit autorisé à signer pour la MRC Avignon un contrat de travail avec le directeur général et secrétaire-trésorier;

Que les fonctions, les responsabilités et les devoirs du directeur général et secrétaire-trésorier sont ceux qui lui sont attribués par le Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1), notamment aux articles 199 et suivants, ainsi que par les autres lois et règlements applicables.

ORIGINAL : M. David Bourdages

c. c.

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

4. ADOPTION DE LA PROPOSITION D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS POUR L'ÉLABORATION DE LA POLITIQUE CULTURELLE DE LA MRC AVIGNON

Résolution n° CM-2020-12-09-212 concernant l'adoption de la proposition d'aide financière du ministère de la Culture et des Communications pour l'élaboration de la politique culturelle de la MRC Avignon

CONSIDÉRANT que le ministère de la Culture et des Communications (MCC) a accordé un soutien financier de 90 000 \$ à la MRC Avignon pour l'entente de développement culturel couvrant une période de 3 ans, soit de 2021 à 2023 et permettant ainsi le soutien d'initiatives en développement culturel à partir de l'adoption officielle de la politique culturelle prévue en juin 2021;

CONSIDÉRANT que la MRC avait déjà planifié l'élaboration de sa politique culturelle en prévision d'une entente de développement culturel triennale;

CONSIDÉRANT que l'entente avec le MCC s'élève à un montant global de 150 000 \$, se répartissant comme suit :

An 1 (2021)	MRC ⇒ 16 000 \$	MCC ⇒ 24 000 \$
An 2 (2022)	MRC ⇒ 20 000 \$	MCC ⇒ 30 000 \$
An 3 (2023)	MRC ⇒ 24 000 \$	MCC ⇒ 36 000 \$

EN CONSÉQUENCE

CM-2020-12-09-212

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon accepte la proposition d'aide financière de 90 000 \$ du MCC et l'attribue au financement du soutien d'initiatives en développement culturel pour les trois prochaines années;

Que la MRC Avignon engage les montants de 16 000 \$ pour 2021, de 20 000 \$ pour 2022 et de 24 000 \$ pour 2023, totalisant un montant global de 60 000 \$ d'ici 2023;

Que la mise en œuvre de l'entente de développement culturel soit assurée par une ressource en place à la MRC, à partir de l'adoption de la politique culturelle prévue en juin 2021;

Que Mme Rachèle Leblanc, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim, soit nommée responsable du suivi de la démarche auprès du MCC et qu'elle soit autorisée à signer tout document relatif à ce dossier.

ORIGINAL : Mme Johanne Poulin

c. c.

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

5. DOSSIER ÉOLIEN

5.1 Fonds d'engagement social (FES) Boralex – recommandations du comité d'analyse

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Boralex – recommandations du comité d'analyse*. 9 décembre 2020. 1 page.

Résolution n° CM-2020-12-09-213 concernant les recommandations du comité d'analyse FES - Boralex

CM-2020-12-09-213

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte les recommandations du comité d'analyse Boralex en référence au document déposé.

ORIGINAUX :

Mme Aude Buévoz, agente de développement stratégique et dossiers techniques
Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative

6. FONDS DE SOUTIEN À L'AMÉLIORATION DES MILIEUX DE VIE (FSAMV)

6.1 Appel de projets (automne 2020) – recommandations du comité d'analyse

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Liste des projets FSPAMV acceptés au comité d'analyse*. 3 décembre 2020. 1 page.

Résolution n° CM-2020-12-09-214 concernant les recommandations du comité d'analyse FSPSAMV du 3 décembre 2020

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse FSPSAMV du 3 décembre 2020;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer
et résolu unanimement

CM-2020-12-09-214

d'adopter les projets soumis selon le document déposé.

ORIGINAUX :

M. Claude Cyr, agent de développement
Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

7. APPROBATION DU CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL DES MAIRES 2021

Résolution n° CM-2020-12-09-215 concernant le calendrier des réunions régulières de la MRC Avignon pour l'année 2021

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'adopter un calendrier des réunions régulières de la MRC Avignon pour l'année 2021;

EN CONSÉQUENCE

CM-2020-12-09-215

Il est PROPOSÉ par : M. Christian LeBlanc
et résolu unanimement

Que le calendrier suivant des réunions régulières de la MRC Avignon pour l'année 2021 soit adopté :

Jour	Date	Lieu*	Heure
Mercredi	13 janvier 2021	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	10 février 2021	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	10 mars 2021	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	14 avril 2021	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	12 mai 2021	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	9 juin 2021	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	14 juillet 2021	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	8 septembre 2021	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	13 octobre 2021	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	10 novembre 2021	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	8 décembre 2021	Pointe-à-la-Croix	20 h

* Centre polyvalent de Pointe-à-la-Croix

c. c. Municipalité de Pointe-à-la-Croix

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CM-2020-12-09-216

Il est PROPOSÉ par : M. Christian LeBlanc
QUE l'assemblée soit levée.

Le préfet,

La directrice générale et secrétaire-
trésorière par intérim,

Mathieu Lapointe

Rachèle Leblanc